

## NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS !

### CHER·E·S COLLÈGUES,

Les résultats des élections professionnelles 2022 sont maintenant connus et établissent la représentativité des différents syndicats et alliances de syndicats pour les quatre prochaines années.

Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous ont accordé leur confiance à l'occasion de ces scrutins. Celle-ci nous honore et nous engage à poursuivre toutes les actions que nous avons entreprises avec une détermination et un volontarisme sans faille.

**Nos missions, nos emplois, nos carrières, nos conditions de travail, notre rémunération seront au cœur de notre action au service de tous les personnels douaniers.**

### UNE PARTICIPATION TRÈS FAIBLE...

S'il est difficile à ce stade de faire une analyse détaillée, on peut d'ores et déjà constater un taux de participation historiquement faible (66,69 % - contre 76,17 en 2018 et 88,48 en 2014). Les nombreuses difficultés techniques rencontrées par nos collègues ont été un frein au vote.

Les scrutins de la masse, avec notamment le refus de nombreux collègues de l'utilisation de données personnelles dans le processus de vote, sont particulièrement impactés par cette désaffection. L'administration porte une grande responsabilité dans cet échec.

Les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances bien entendu, mais la CGT conserve sa 2<sup>e</sup> place (20,5%), sur les valeurs qui sont les siennes et grâce à la confiance de tous ses électeurs.

**Au-delà des chiffres, la CGT continuera avec constance et détermination son travail pour et avec tous les douaniers, comme elle l'a toujours fait.**

**Nous continuerons de vous proposer des publications et outils pertinents et concrets, de porter les combats qui doivent être menés, de défendre les intérêts collectifs et individuels et de construire avec vous la douane de demain, au plus près des services.**

Nous saluons le travail des militants de la CGT sur tous les territoires au quotidien. Ils seront toujours présents à vos côtés, pour défendre vos droits, nos conditions de travail et le service public douanier.

